

DÉPARTEMENT DE L'YONNE
COMMUNE D'ÉPINEUIL
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 octobre 2017

Date de Convocation : le 10 octobre 2017

Compte Rendu

Madame Françoise SAVIE EUSTACHE, Maire, ouvre la séance à 19 h 30
Salle du Conseil - Mairie

L'an deux mil dix-sept, le jeudi dix-neuf octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Épineuil, en séance publique sous la présidence de Madame Françoise SAVIE EUSTACHE, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Maryline JOUVEY, Josette PFLUG, Françoise SAVIE EUSTACHE.
Madame Monica GUDIN DU PAVILLON rejoint la séance à 21 heures.
Messieurs Roger BLIN, Mathieu DAVID, Michel LAPORTE, Didier NOUVELOT,
Claude REGNIER

Absents Excusés Représentés :

Madame Monica GUDIN DU PAVILLON donne pouvoir à Monsieur Didier NOUVELOT jusqu'à 21 heures.
Madame Véronique VERZEAUX donne pouvoir à Monsieur Roger BLIN
Madame Julie VEYRAT DAL DEGAN donne pouvoir à Madame Josette PFLUG
Monsieur Stéphane LEBEAU donne pouvoir à Madame Françoise SAVIE EUSTACHE

Absent Excusé :

Monsieur Georges LARCHER

Absents :

Madame Maud TSCHIRHARDT
Monsieur Kamel ATARI

Madame Josette PFLUG accepte d'assurer le secrétariat de séance.

Après en avoir rappelé l'ordre du jour, Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 45.

Les Conseillers ayant reçu le Procès-Verbal de la séance du 19 septembre 2017, aucune observation n'étant apportée, celui-ci est adopté à l'unanimité des présents.

Ordre du jour :

1. ÉLECTIONS SÉNATORIALES
- Désignation de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants pour l'élection partielle sénatoriale du 17 décembre 2017
2. FINANCES
3. TRAVAUX
4. INFORMATIONS DU MAIRE

1/ ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le 19 décembre 2017 aura lieu à Auxerre l'élection d'un Sénateur en remplacement de Monsieur Henri DE RAINCOURT.

Trois titulaires parmi les Conseillers Municipaux ont été élus pour participer à ce vote :

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------|
| 1.- Madame SAVIE EUSTACHE Françoise | 2.- Monsieur BLIN Roger |
| 3.- Monsieur LAPORTE Michel | |

Ainsi que trois suppléants :

- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| 1.- Madame JOUVEY Maryline | 2.- Monsieur NOUVELOT Didier |
| 3.- Madame PFLUG Josette | |

Ces six candidats ont été élus à l'unanimité moins une abstention.

2/ FINANCES

2.1/ Cotisation du SDIS pour l'année 2016

Émission d'un nouveau titre de recettes 2016 de la part du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Yonne (SDIS), pour régularisation de 2 066,31 €.

Vote d'une Décision Modificative.

2.2/ Subvention communale - « LARIBE »

Madame le Maire et les Adjointes proposent le versement, à la Coopérative Scolaire de la Commune, d'un montant de 1 080,00 € pour cette année et suggèrent la reconduction de ce versement en 2018 et en 2019 de ce même montant.

3/ TRAVAUX

3.1/ Achat de Guirlandes de Noël

Afin d'équiper les nouveaux mâts d'éclairage public de la Grande Rue Alfred Grévin, le Conseil Municipal décide l'achat de plusieurs décorations pour un montant de 1 764,00 € TTC.

3.2/ Accès du Pâtis

Le Conseil Municipal décide de sécuriser l'entrée du Pâtis en installant des arceaux métalliques fermant à clé. Ils remplaceront les plots actuels qui se manœuvrent à la main. Coût de cette opération 362,00 € TTC

3.3/ Éclairage Public « Rue de Derrière la Ville »

Pour sécuriser le trajet des piétons qui circulent sur l'accotement et notamment les enfants qui se rendent du lotissement Rue de Derrière la Ville à l'abri de bus Place des Ardilliers, le Conseil Municipal décide, sur avis de la Commission des Travaux du 5 avril 2017, L'implantation de deux mâts d'éclairage public.

Cette opération sera financée en partie par le Syndicat des Énergies de l'Yonne (SDEY) soit 6 135,00 € HT, le reste à charge pour la commune est de 3 681,00 € HT.

Un Conseiller signale le déficit d'éclairage dans la Rue des Fossés entre la Place des Ardilliers et le Garage ALAVOINE-RAINE.

Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine Commission des Travaux.

3.4/ Circulation piétonne « Rue de la Poterne »

Lors du Conseil Municipal du 19 Septembre 2017, la dangerosité de la circulation piétonne a été évoquée. Un avant-projet visant à garantir la sécurité des piétons a été établi et porté à la connaissance du Conseil Municipal.

Il prévoit en l'état, à l'issue d'une concertation entre la Mairie, les services concernés et les riverains, le déplacement de l'arrêt du bus ainsi que la pose d'obstacles empêchant le stationnement des voitures et permettant ainsi aux enfants de cheminer uniquement sur le trottoir.

3.5/ Éclairage du Pâtis

Lors des manifestations associatives qui se déroulent sur le Pâtis, la remise en service de l'éclairage du terrain de pétanque est une demande récurrente. Le coffret de commande pourrait être fermé à clés et celles-ci seraient remises seulement par la Mairie lors des occupations du terrain.

Le Conseil Municipal accepte d'installer quatre nouveaux projecteurs et une fermeture à clés du coffret pour un montant de 1 214,40 € TTC.

3.6/ Toiture de la Mairie et de l'École

La Commission des Travaux du 07 Décembre 2016 avait retenu le projet de réfection de la toiture de la Mairie et de l'École ainsi que des demandes de subvention correspondantes.

Depuis le début de l'année 2017, le Conseil Municipal a lancé l'avant-projet de réfection de la toiture de la Mairie et de l'École estimée à 119 769,00 € HT. Deux dossiers de demande de subvention ont été déposés et les réponses ont été réceptionnées en Mairie, comme suit :

- DETR – reçue le 02 Juin 2017 : 47 908,00 €
- SIPL – reçue le 12 Octobre 2017: 28 922,00 €

Le montant total des subventions est de 76 830,00 € soit 64 % du coût prévisionnel de l'opération.

Le conseil Municipal autorise Madame le Maire à lancer la consultation des entreprises.

4/ INFORMATIONS DU MAIRE

- Subventions aux Associations : Courriers de remerciement de l'AFSEP (Association Française des Sclérosés en Plaques) et de l'Amicale Fédérée pour le Don du Sang Bénévole en Tonnerrois, pour la subvention reçue.
- Syndicat Intercommunal du Tonnerrois : Lettre du Président Monsieur Rémi GAUTHERON. Remerciement concernant le groupement de commande accepté par la Commune d'Épineuil et l'objectif de créer le Grand Syndicat à cheval sur trois Communautés de Communes au 1er janvier 2019.
- Repas des Aînés : Présentation du choix du menu effectué par la Commission et validation.
- Boîte à livres : Proposition de deux habitants d'utiliser d'anciennes boîtes à lettres pour tester le dépôt de livres. Ils les donneraient à la commune et on pourrait les installer dans les arrêts de bus pour que les adolescents puissent en choisir.
- Composteurs : Par mesure d'hygiène, le Conseil Municipal DÉCIDE à l'unanimité, de supprimer les composteurs et ce au vu des incivilités répétées qui pénalisent malheureusement des utilisateurs.
- Recrutement d'un Adjoint Administratif en remplacement de Madame LACARIN Marie-Ange qui prend sa retraite au 1er janvier 2018 :
Après avoir reçu des nombreuses candidatures, trois personnes ont été reçues et le profil de Madame BABASASA Maria Lourdes a été retenu et validé par la Commission du Personnel. Il s'agit d'un poste de 30 heures par semaine : agent d'accueil, suivi des dossiers d'urbanisme, élection, gestion du cimetière, courriers administratifs,... en complément de la secrétaire de mairie en poste.

Madame le Maire clôt la séance à 21 h 50